

ETAT CIVIL, LES FONDAMENTAUX DU DROIT DE LA FAMILLE

Objectifs : Acquérir ou actualiser les connaissances juridiques relatives au droit de la famille et les appliquer de manière pragmatique.

Prérequis : Aucun.

Déroulement pédagogique : Cours, supports jurisprudentiels, présentation de méthodes, débats.

Suivi et Évaluation : Évaluation par les participants et remise d'une attestation de formation.

Destinataires : Tout public, services ressources humaines, état civil, administration générale

Durée : 2 jours

Coût : 990 €HT



“ La famille est
le noyau de la
civilisation ”

W.J DURANT



Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, le couple n'était appréhendé par le droit que dans la perspective du mariage et le dogme chrétien « hors le mariage, point de salut » innervait le droit français et les couples non mariés demeuraient sous la crainte de sanctions civiles et pénales. Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, de nombreuses réformes liées aux évolutions des mœurs et de la société ont été réalisées.

La famille est en constante évolution et multiples sont les situations où s'imbriquent des pans juridiques, affectifs, sociaux et financiers. La connaissance du référentiel juridique et législatif du droit de la famille permet de comprendre et de gérer les tenants et aboutissants de situations qui potentiellement, portent en elles les prémises d'un conflit futur. Cette formation, nourrie de pragmatisme, clarifie l'état du droit en la matière et permet l'acquisition de connaissances sinon indispensables à certains postes, du moins utiles individuellement. Le déroulé de la formation couvre un large champ de concepts : mariage, divorce, Pacs, filiation, garde d'enfant(s), médiation, incapacités, état civil ou encore respect de la vie privée sont autant de thèmes abordés. Elle intègre en sus un Nota bene sous forme de conseils et incite à la préservation des intérêts en jeu.



PLAN DE LA FORMATION

L'individualisation de la personne physique

Le nom (nom de famille, nom d'usage).

Le prénom (choix et changement, pseudonyme).

Le domicile (détermination, fonction et résidence).

Les actes d'état civil.

Les limites de la personnalité juridique (début et fin, absence et disparition).

Le couple

Le couple marié

L'avant mariage (liberté du mariage, fiançailles).

La formation du mariage (conditions de formation et sanction du non respect des conditions).

Les effets du mariage (les liens personnels et pécuniaires).

Le divorce (les cas de divorce et les conséquences sur les époux et les enfants).

Le couple non marié

Le concubinage (effets juridiques et rupture).

Le PACS (Formation, modification, extinction et effets du contrat).

La filiation et la parenté

La filiation charnelle (établissement judiciaire et non judiciaire).

La filiation adoptive (adoptions simple

et plénière, conditions et effets).

Les moyens de substitution

(l'assistance médicale à la procréation et la convention de mère porteuse).

La réforme de l'autorité parentale : coparentalité, accord négocié et place de la médiation familiale.

Zoom sur le droit au respect de la vie privée

Portée du droit au respect de la vie privée.

Efficacité de la protection de la vie privée.

Zoom sur les incapacités

Les principes directeurs.

Les régimes protecteurs (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, mandat de protection future, mesures d'accompagnement).

NB : Écueils, erreurs fatales

Situations conflictuelles du couple : les bons réflexes et la procédure à suivre pour une issue la plus favorable possible.

Bilan de la formation et Questionnaire satisfaction